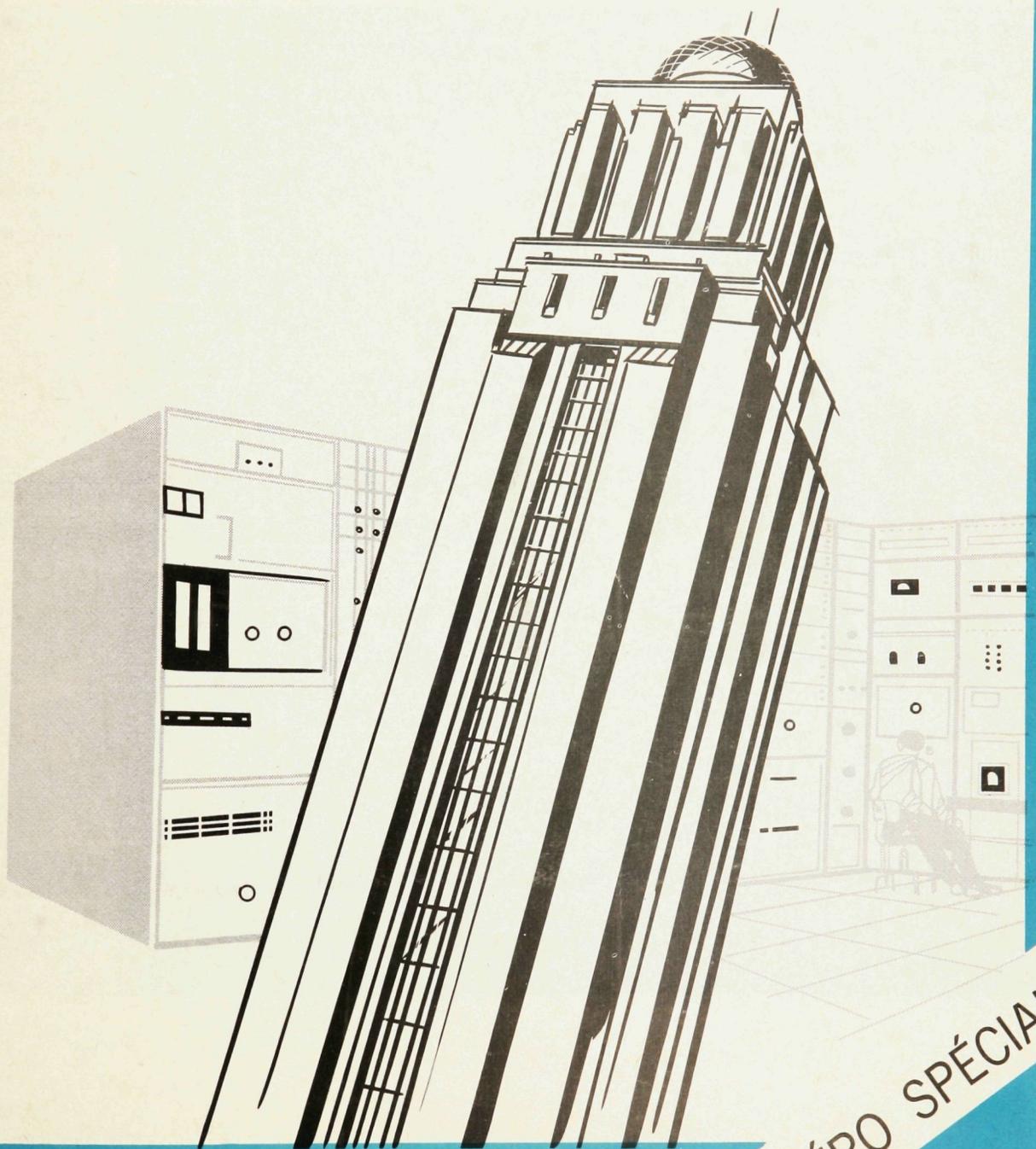


l'inter

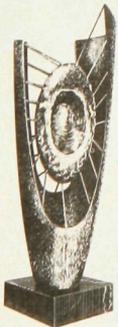


D'AUJOURD'HUI À DEMAIN

NUMÉRO SPÉCIAL

l'inter

AOÛT 1968 — VOL. 10 — NO 1



MÉRITE ANNUEL

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, ch. 3. Tél.: 343-6230. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à: Les Diplômés U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.

REPRODUCTION DES ARTICLES
AUTORISÉE

**Nous avons besoin d'auxiliaires,
de milliers d'auxiliaires,
d'une armée
d'auxiliaires !**

**Inscrivez-
vous**

CAMPAGNE DU CINQUANTENAIRE SECTION DES DIPLÔMÉS COMITÉ EXÉCUTIF

Président
Gérard Filion, H.E.C. '34
Président
Marine Industrie Ltée

Vice-Président
section des noms privilégiés
Gérard Parizeau, H.E.C. '20
Président
Gérard Parizeau Ltée

Vice-Président
section des noms spéciaux
Dr Claude Faribault, Méd. '50
Radiologiste

Vice-Président
section des noms réservés
Claude Rouleau, Poly. '54
Pierre De Guise et Ass.

Vice-Président
sections régionales
Jules Tourillon, Poly. '50
Président
David Lord Ltée

Vice-Président
relations publiques
Me Henri-Paul Lemay, Droit '36, H.E.C. '38
Lemay, Corbeil et Gagnon

Président général de la Campagne
du Cinquenaire
Gérard Plourde, H.E.C. '39
Président
UAP Inc.

Président de l'Association des Diplômés
Me Claude R. Marchand, Droit '53
Secrétaire-adjoint
Barreau de Montréal

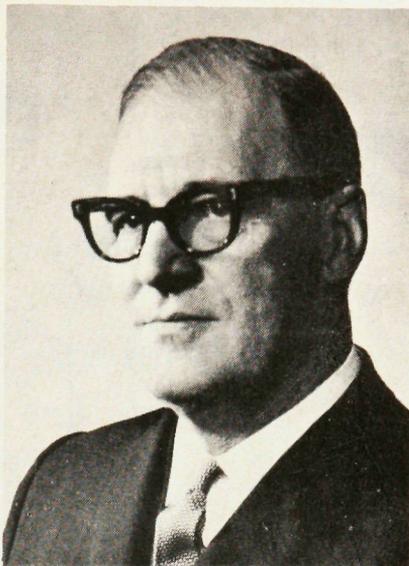
EST-CE TROP POUR 32,000 DIPLÔMÉS ?

Quand les pouvoirs publics se désintéressaient des universités, celles-ci puisaient leurs ressources dans les dons des sociétés commerciales et de leurs anciens élèves, ou dans le dévouement du corps professoral et plus particulièrement des membres du clergé. Les grandes universités canadiennes de langue anglaise ont bénéficié de la générosité des hommes d'affaires et des hommes de profession. Les Universités de Laval et de Montréal ont vécu de la générosité du Petit Séminaire de Québec et des Messieurs de Saint-Sulpice.

Depuis la dernière guerre, les budgets des universités se sont gonflés des subventions publiques. Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont reconnu, pour des raisons différentes, les besoins immenses des universités et le rôle de premier plan qu'elles jouent dans la vie intellectuelle et économique du pays.

Les subventions publiques se sont multipliées à tel point qu'on se demande si les universités sont justifiées de faire appel à la générosité des particuliers. A cela on peut répondre par une comparaison. Depuis une génération, la législation sociale a multiplié les secours aux économiquement faibles: pensions de vieillesse, allocations familiales, assistance aux chômeurs, gratuité des frais hospitaliers, etc. On a cru que la multiplication des secours sociaux éliminerait la charité privée. C'est le contraire qui s'est produit. Plus l'Etat intervient pour aider les économiquement faibles, plus les maux sociaux sous des formes inconnues jusqu'alors ont tendance à se multiplier. La charité change de forme mais elle reste nécessaire.

L'assistance financière des gouvernements aux universités ne couvre pas tous leurs besoins. Certai-



nes dépenses indispensables ne sont pas admises; certains projets, pourtant légitimes, sont refusés. C'est alors qu'intervient le secours financier des particuliers.

Il est à peine besoin d'invoquer les raisons les plus évidentes en faveur d'une souscription publique au bénéfice de l'Université de Montréal.

Les grandes corporations industrielles, commerciales et financières reconnaissent leurs obligations à l'endroit des universités. Une part de leurs bénéfices est consacrée à cet effet; elles estiment que c'est un placement de bon rendement puisqu'elles recrutent leurs cadres supérieurs dans les facultés universitaires.

Du côté des anciens, il existe un sentiment, plus ou moins puissant selon les institutions, de reconnaissance envers l'Alma Mater. A McGill, cet esprit de solidarité joue très fort. A l'Université de Montréal, institution plus jeune, il commence à prendre naissance.

Une souscription auprès des anciens est de nature à le développer.

D'ailleurs certains anciens ont mieux réussi que d'autres dans les affaires ou les professions. Ils sont disposés à faire bénéficier de leurs largesses l'institution dont ils ont reçu un diplôme d'études supérieures.

Enfin, la prudence indique qu'il n'est pas bon de laisser à l'Etat seul le soin de financer tout le budget des universités. L'alliance de la générosité privée et des subventions publiques est de nature à tempérer la tentation de toutes les administrations publiques de tout contrôler quand elles paient tout.

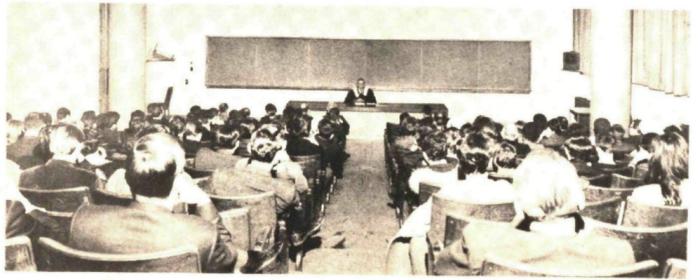
L'Université de Montréal a entrepris, en l'année de son Cinquantenaire, de solliciter des sociétés commerciales. L'objectif est de \$19 millions, soit environ 10% des besoins d'investissements pour les dix prochaines années. La part des anciens est estimée à moins de 1% du budget total ou de 10% de la souscription en cours. Est-ce trop pour 32,000 diplômés? C'est ce qu'on verra d'ici six mois.

Gérard Filion, H.E.C., '34,
président,
Section des Diplômés.

UNIVERSITÉ

d'aujourd'hui

En moins de cinquante ans, l'Université de Montréal a réussi à s'imposer sur les plans local, national et international. Université de premier plan au Québec, principale université francophone de l'Amérique du Nord, elle se situe parmi les plus grandes universités canadiennes et est considérée comme une des plus importantes universités partiellement ou entièrement de langue française du monde.



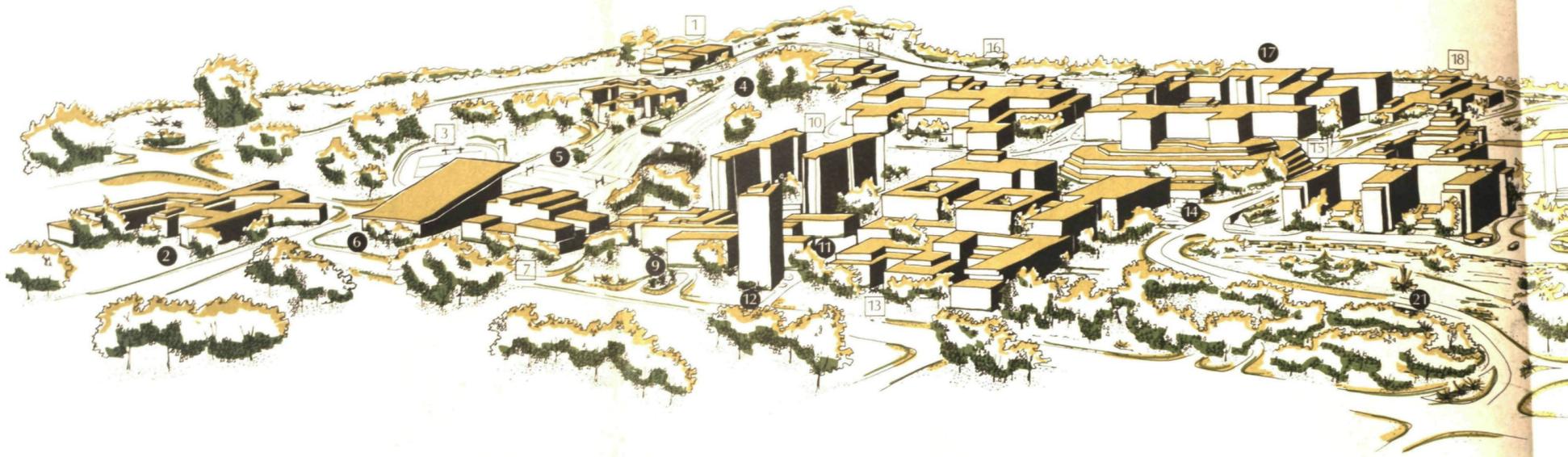
UNIVERSITÉ

de demain

Pour être en mesure d'accueillir bientôt les quelque 25,000 étudiants prévus et continuer à jouer dans notre milieu le rôle qui est le sien, l'Université a mis au point un important programme de développement. Non seulement elle continuera à bâtir, mais elle accroîtra considérablement ses crédits à la recherche et construira un centre de recherche multidisciplinaire où professeurs et chercheurs de renommée internationale poursuivront leurs travaux pour le plus grand bien de l'Université et de ses diplômés.

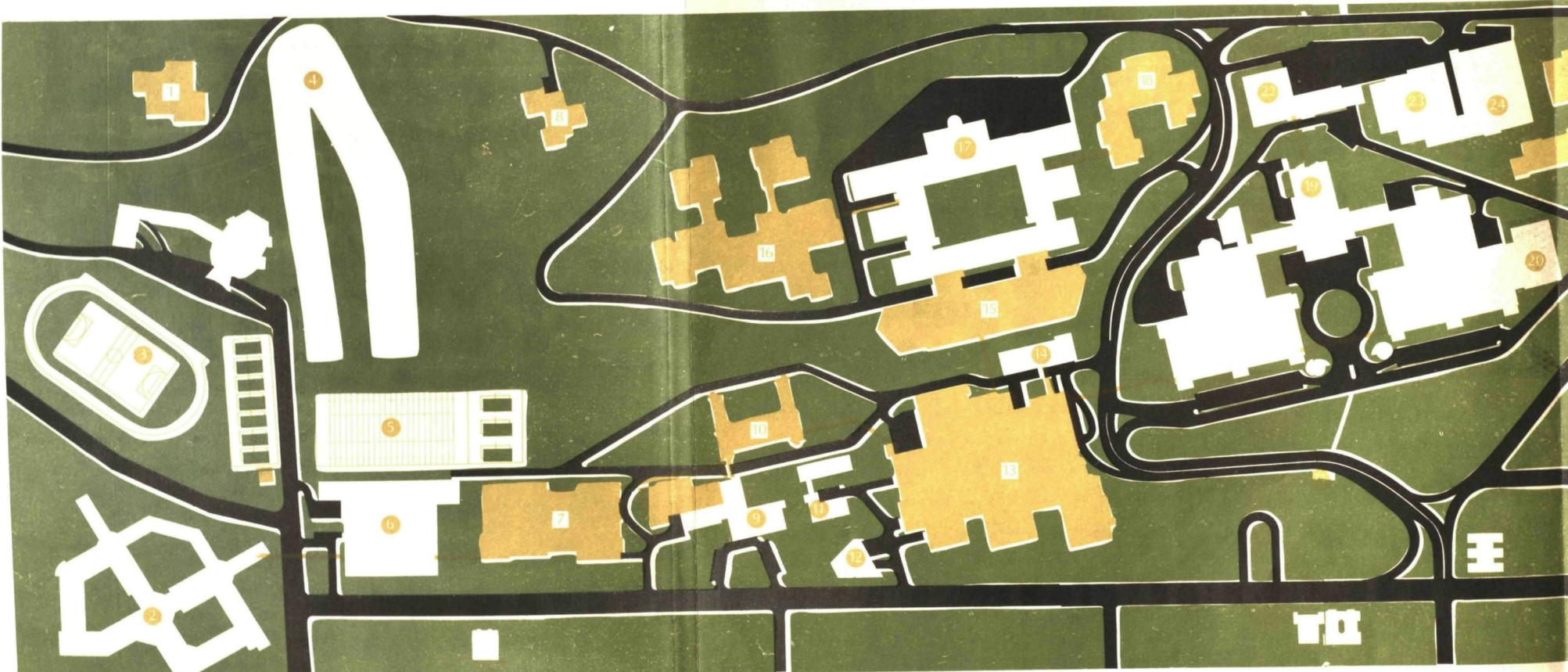


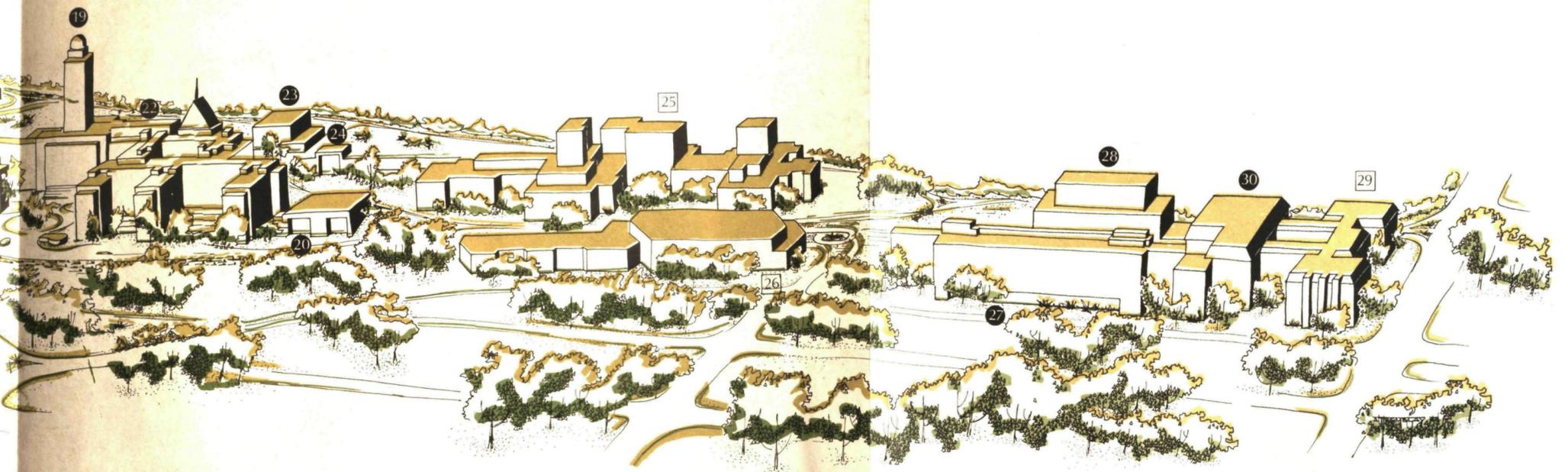
APRÈS CINQUANTE ANS...



...L'UNIVERSITÉ DE

ses réalisations





Préparé par le
Service de l'Équipement

E MONTRÉAL:

■ ses projets



Préparé par le
Service de l'Équipement.

1. Pavillon Montis Regii
2. Sciences de l'éducation, psychologie, sciences biologiques, mathématiques, diététique et nutrition
3. Centre sportif
4. Stade d'athlétisme
5. Pistes et saut de ski
6. Stade de football
7. Stade d'hiver
8. Gymnase et piscine
9. Pavillon interdisciplinaire
10. Centre social
11. Résidence des étudiants
12. Résidence des étudiantes
13. Théologie, philosophie, lettres et bibliothèque générale
14. Pavillon de l'administration
15. Stationnement étagé
16. Pavillon de la chimie
17. Ecole polytechnique
18. Pavillon interdisciplinaire
19. Immeuble principal
20. Salles de cours
21. Rampe mobile
22. Service de l'équipement
23. Centrale thermique
24. Laboratoire de physique nucléaire
25. Faculté des sciences : mathématiques, physique et centre de calcul
26. Stationnement étagé
27. Faculté de droit
28. Faculté des sciences sociales, économiques et politiques
29. Ecole des Hautes Etudes commerciales
30. Aile des services communs
- Pavillon Marguerite d'Youville
- Faculté de "nursing" (hors campus)
- Faculté d'aménagement (architecture et urbanisme) (hors campus)
- Ecole d'hygiène - département d'éducation physique (hors campus)
- Ecole de médecine vétérinaire (hors campus)

Port payé à Montréal

responsabilité du diplômé



Dans le monde réduit aux dimensions d'un village, la solidarité est vertu cardinale. Chacun est responsable de tous. Il l'est d'autant plus qu'il "connaît" davantage.

Le diplômé, issu de son milieu, se doit à la communauté qui l'a produit et qui lui a permis de se développer.

Son apport à la communauté, par un juste retour des choses, contribue au mieux-être de ceux qui, moins heureux que lui, ont néanmoins facilité son développement.

Il se doit de mettre ses connaissances à leur service et d'élever le niveau de vie spirituel et matériel de la communauté en vue d'autres conquêtes et d'autres réalisations.

Au moment où les grandes corporations reconnaissent l'importance du rôle de l'Université en acceptant de contribuer pour une large part à son expansion, les Diplômés, qui eux bénéficient directement de l'Université, se doivent à

plus forte raison de prendre leurs responsabilités et de contribuer dans la mesure de leurs moyens au développement de leur Alma-Mater.

Une étude des statistiques se rapportant au revenu annuel des professionnels québécois démontre que l'Université est en droit d'attendre de ses diplômés une assistance financière comparable à celle qu'apportent aux autres universités canadiennes les diplômés de ces institutions.

Dans toutes les universités américaines, même les mieux pourvues, les diplômés acceptent avec enthousiasme d'aider leur Alma-Mater. Pour la première fois en vingt ans, l'Université invite les diplômés à participer financièrement à son programme de développement.

32,000 diplômés peuvent-ils s'y soustraire?

Claude R. Marchand, Droit 1953
président
Les Diplômés de l'Université de
Montréal